

FORMATION DES ÉLUS DES COMITÉS SOCIAUX TERRITORIAUX

OBJECTIF DE LA FORMATION

Maîtrisez le rôle, les attributions et le fonctionnement du Comité Social Territorial

PROGRAMME

LE CS ET LA F3SCT

- **LE DIALOGUE SOCIAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE**
- **MISSIONS ET COMPÉTENCES DU CS**
- **RÔLE, FONCTIONNEMENT ET MISSION DE LA F3SCT**

CADRE JURIDIQUE ET OBLIGATIONS

- **LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE, OBLIGATION ET RESPONSABILITÉ**
- **LES ACTEURS DE PRÉVENTION**
- **LES REGISTRES ET DOCUMENTS DE PRÉVENTION**
- **LES FORMATIONS OBLIGATOIRES**

PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES

- **PRÉVENTION : DÉFINITION & NOTIONS IMPORTANTES**
- **LES RISQUES PROFESSIONNELS**

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL (SUR 5 JOURS / MODULE COMPLÉMENTAIRE)

- **LE DUERP & L'ÉVALUATION DES RISQUES**
- **LA VISITE DE SITE**
- **LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI**
- **L'ANALYSE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL**

FORMATION OBLIGATOIRE

Article de référence : Articles R254-79 à R254-90 du CGFP
Public concerné : Les représentants du personnel titulaires et suppléants de la formation spécialisée, ou du comité social d'administration, territorial ou d'établissement

DURÉE

Elus du CST : 21 heures (3 jours)
Membre de la F3SCT ou Elus du CST en l'absence de F3SCT : 35 heures (5 jours)
Module complémentaire : 14 heures (2 jours)

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux représentants du personnel titulaires et suppléants des comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé pour suivre cette formation.

MODALITÉ

Présentiel

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Taux de satisfaction : En cours de consolidation
Indicateurs calculés sur les 24 derniers mois.

TARIFS

INTRA — **De 1 à 20 participants**

Elus du CST - À partir de 2 500 € net de taxe
Membre de la F3SCT ou Elus du CST en l'absence de F3SCT - À partir de 3 000 € net de taxe
Module complémentaire - À partir de 1 800 € net de taxe

INTER

Elus du CST - 200 € net de taxe / participant
Membre de la F3SCT ou Elus du CST en l'absence de F3SCT - 300 € net de taxe / participant
Module complémentaire - 150 € net de taxe / participant



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Une formation opérationnelle pour comprendre le fonctionnement du CST et représenter les agents avec méthode. Les apports accessibles alternent avec des études de cas, des exercices de préparation et des simulations de réunions. Les participants s'entraînent à analyser les projets des collectivités, à construire leurs questions et à formuler des propositions argumentées.



L'AVANTAGE LD FORMATION & CONSEIL

- Votre formateur vous accompagne tout au long de votre mandat pour vous aider à mettre en pratique les acquis de la formation.
- Repartez avec de nombreuses ressources pratiques pour préparer vos réunions et structurer votre action.
- Accédez à une application de révision pour consolider vos connaissances à votre rythme.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- L'évaluation repose sur des quiz, l'analyse d'un dossier et la préparation d'une intervention en CST. Le formateur apprécie la compréhension des compétences de l'instance et la pertinence des questions et propositions. L'assiduité est suivie par émargement et une attestation de formation est remise.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Un support dématérialisé et des guides pratiques regroupent les repères essentiels à l'exercice du mandat. Des trames de préparation des réunions et des grilles de lecture des dossiers facilitent le passage à la pratique. Les documents de la collectivité peuvent enrichir les travaux selon leur disponibilité.

MODALITÉ DE SANCTION

- Attestation de formation

PROFIL DU FORMATEUR

- Formation animée par Davy LOONES, juriste en droit public, formateur-consultant en dialogue social et en santé, sécurité et conditions de travail. Titulaire d'un double master en droit public et en administration publique ainsi que d'une maîtrise en science politique, il accompagne les représentants du personnel dans la compréhension de leurs missions et l'exercice de leur mandat. Son approche associe repères juridiques accessibles, situations concrètes et outils pratiques adaptés aux réalités de la fonction publique.

DÉLAIS D'ACCÈS

- Inter : Délai de réponse à la demande de devis sous 48 heures après prise de contact. La formation est programmée aux dates et lieux définis lors de l'inscription.
- Intra : Le délai de réponse à la demande de devis est de 48 heures après prise de contact. Un délai d'au moins 15 jours est nécessaire pour organiser la formation.

ACCESSIBILITÉ ET ACCÈS HANDICAP

- En cas de besoin spécifique ou d'obstacle identifié, il est possible de contacter le référent handicap et inclusion à l'adresse suivante : inclusion@ldformationconseil.com.

AVANTAGE FORMATION CSE

- En suivant une formation éligible, votre CSE bénéficie de l'avantage commercial précisé dans le devis.
- Plateforme Avantage CSE - Accès offert au CSE
- Agora Connect - Six mois offerts après une formation SSCT éligible en intra
- Services Agora CSE - 25 % de réduction sur une première commande
- L'offre applicable est précisée dans le devis.